ouest france

AVRIL 2016

Le Courrier de l'ouest

Revue de presse

SAINT LEGER SOUS CHOLET

Saint-Léger-sous-Cholet

Les activités périscolaires facturées dès la rentrée 2016

Les temps d'activité périscolaire (TAP) ont démarré en septembre 2014 dans la commune. Ils ne sont pas obligatoires. **« Faut-il les facturer, sachant qu'on propose un contenu intéressant pour les enfants et que la question avait été soulevée dès le départ ? »** Le maire, Jean-Paul Olivarès, a posé la question en conseil municipal.

Et le sujet a suscité le débat au sein des élus. Certains craignent que ce soit mal perçu par les familles : **« Il aurait peut-être été bien de facturer une participation dès le départ. »** D'autres le rappellent : **« La gratuité n'a jamais été acquise, les gens ont conscience d'une éventuelle évolution. »**

Au terme de la discussion, la majorité du conseil (moins deux abstentions) a voté pour la facturation des TAP. La participation des familles de 18 € par an (soit 0,50 € par séance de TAP) a également été soumise au vote (cinq abstentions). Elle prendra effet à la rentrée 2016/2017.

Les élus ont par ailleurs précisé que le coût de revient pour la commune s'élève à 60 € par enfant. Le budget TAP pour 2015-2016 est d'environ 40 000 €. Il est ramené à 17 000 € pour la charge communale après participation de l'État (50 € par enfant et par an) et de la Caisse d'allocations familiales (0,52 € par heure de présence et par enfant). Il est reconduit pour 2016-2017.

ouest france

1er avril 2016

Saint-Léger-sous-Cholet

Les écoliers débattent sur le tri des déchets

Les élèves ont débattu sur le tri des déchets dans le cadre du projet d'école consacré aux échanges à l'école publique. Le premier volet du projet avait traité des clichés garçons/filles, et le troisième parlera du fair-play dans le sport.

Dans le cadre de leur projet d'école lié à la communication, les élèves de l'élémentaire de l'école publique ont débattu sur le tri des déchets, mercredi. C'était le deuxième volet du projet visant à favoriser les échanges. Il signe la fin d'un travail sur les déchets et leur devenir.

À partir d'une animation sur le recyclage des déchets, proposée par la communauté d'agglomération du Choletais (CAC), trois classes (CP, CP/CE1 et CE1/CE2) ont planché ont sur le sujet avec leurs enseignant (e) s.

Ils ont partagé le fruit de leur travail au travers de ce débat-rencontre destiné aux CE2, CM1 et CM2. Sous forme de quiz ou de manière théâtralisée reprenant des actes du quotidien, ils ont développé la bonne conduite à tenir. Quelle poubelle pour quel déchet ? Que va devenir pour le contenu ? Que doit-on faire pour améliorer l'état de la planète ? Quels sont les bienfaits du compost comme engrais naturel ?... S'appuyant également sur des projections (enfouissement des déchets, une seconde vie pour nos poubelles) pour étayer le débat où micro en main, ils ont interrogé leurs aînés.

ouest france

1er avril 2016

Saint-Léger-sous-Cholet

Urbanisme intercommunal : le conseil adopte une charte

En février, le conseil municipal s'est prononcé pour le transfert de la compétence du Plan local d'urbanisme (PLU) vers la Communauté d'agglomération du Choletais (Cac). Ce qui donne désormais le PLUi, le plan local d'urbanisme intercommunal. Vendredi, le conseil a adopté sa charte de gouvernance. Ceci afin de gérer les futures relations entre la Cac et les communes. Le PLUi a plusieurs objectifs : exprimer un « **projet de territoire** », travailler « **en collaboration et en transparence** » avec les conseils municipaux, s'adapter à la diversité du territoire. Mais aussi maintenir la compétence de chaque conseil municipal : chaque maire reste maître pour la délivrance des autorisations d'urbanisme. Chaque conseil garde la maîtrise de la fiscalité ; le droit de préemption urbain sera délégué aux communes, sauf pour les secteurs économiques.

ouest france

2 avril 2016

La salle de la Prairie inaugurée à Saint-Léger. *C'était le projet phare de la municipalité. La salle a été inaugurée samedi après 20 mois de travaux et une longue période de réflexion. Sa modularité en fait un équipement polyvalent qui répond à des besoins divers. Elle était attendue de longue date. Et les Saint-Légeois sont venus en masse la découvrir samedi après-midi.*

ouest france

4 avril 2016

Saint-Léger-sous-Cholet

Tous les CE2 ont obtenu leur permis piéton

Les 30 élèves de CE2 de l'école publique lors de la remise du précieux sésame en présence de représentantes municipales, et de CM2 du conseil municipal enfants (CME).

Dans l'objectif de passer leur permis piéton, les élèves de CE2 de l'école publique ont suivi une formation au Code de la route.

Schémas à l'appui, l'adjudant-chef Tapon est venu leur expliquer les différentes règles à suivre lorsqu'on se déplace à pied en ville, tout en les interrogeant sur les conduites à tenir. Un travail prolongé en classe avec les enseignants par des discussions, des projections, et un quiz relatif à diverses situations.

Les questions portant sur le type de panneau indiquant un danger. De quel côté de la voiture doit-on descendre ? Où s'arrêter pour traverser ? Avec ou sans passage piétons ? Où doit-on marcher à la campagne en l'absence de trottoir ? Avec également des notions de sécurité pour le port du gilet fluo, ou encore la démarche à suivre si l'on est témoin d'un accident.

Les élèves ont été très sensibles à la formation et tous ont obtenu leur permis. Il leur a été remis mardi. Un moment presque solennel pour eux, certains se demandant s'**« il faudra le présenter si on est contrôlé par la gendarmerie ». « Il n'aura de valeur que si vous le mettez en pratique »**, les a rassurés Alain Tisserond, représentant l'inspection d'éducation Cholet Est.

ouest france

4 avril 2016

Saint-Léger-sous-Cholet

L'univers musical de la Fabrik enchante les petits

« La Fabrik », un spectacle merveilleusement loufoque, rythmé et cadencé pour mettre la musique en boîte, a émerveillé les élèves de la maternelle publique, mercredi. Une création de la compagnie Ernesto Barytoni pour une approche musicale différente. Le tout dans des décors impressionnants.

ouest france

4 avril 2016

Saint-Léger-sous-Cholet

La salle de la Prairie, « essentielle »

Qualifiée de « priorité absolue » par le maire depuis 2008, et provisionnée depuis cette date, la salle des fêtes saint-légéoise, baptisée salle de la Prairie, est devenue réalité. Une réalité à plus de 4 000 000 €.

Le Courrier de l'ouest

5 avril 2016

Souvent annoncée, souvent repoussée », comme l'a rappelé le maire Jean-Paul Olivarès, la salle de la Prairie, la salle des fêtes de Saint-Léger-sous-Cholet, a été inaugurée samedi, en présence du sous-préfet de Cholet Christian Michalak, du sénateur Daniel Raoul et du député-maire Gilles Bourdouleix, entre autres.

« Il faut de la volonté politique pour les projets forts ; je crois que c'est un projet fort », a ajouté Jean-Paul Olivarès, qui n'avait pas hésité à mettre sa candidature en jeu aux dernières Municipales si ce projet ne devenait pas, *« dès 2008, une priorité absolue »*. *« C'était un projet essentiel, que je voulais voir naître »*. Et qui est né financièrement dès 2008, puisqu'à partir de cette date, les budgets ont successivement été établis de manière à provisionner ce projet, d'un montant de 4 196 910 € TTC, autofinancé à 75 %.

La salle des fêtes de la Prairie a été inaugurée samedi en présence du sénateur Daniel Raoul et du député Gilles Bourdouleix, en même temps que la sculpture sur bois de Jean-Joseph Dixneuf, installée sur le mur à droite de la scène.

La sculpture sur bois de Jean-Jo Dixneuf

Gilles Bourdouleix a salué *« une belle réussite »* et *« une belle victoire, d'avoir abouti à cette qualité d'équipement »*. Un équipement *« à la hauteur de la richesse et de la puissance du territoire choletais »*, selon Christian Michalak. *« Lorsqu'on veut accueillir des populations nouvelles, il faut des équipements »*, a-t-il ajouté.

En même temps que la salle était également inaugurée l'œuvre d'art installée sur le mur à droite de la scène. Cette sculpture en bois de tilleul, de 18 cm d'épaisseur, est l'œuvre de Jean-Joseph Dixneuf, le sculpteur sur bois saint-légeois. Elle représente *« la musique, la danse et les enfants »*, précise l'artisan, qui y voit les symboles de cette salle.

EN CHIFFRES

760 : Il s'agit de la capacité maximale d'accueil de la salle, qui peut aussi accueillir 640 personnes assises, et 560 avec piste de danse.

450 : en m², la surface de la grande salle, sachant qu'une salle annexe de 150 m² est aussi disponible.

122 : en m², la surface de la scène, qui va désormais permettre aux associations de danse et théâtre saint-légeoises de se produire à domicile.

180 : en m², la surface de la terrasse, surplombée d'un superbe auvent en bois. La salle saint-légeoise fait d'ailleurs la part belle à ce matériau, aussi bien extérieurement qu'intérieurement, du sol au plafond.

182 : en €, le montant minimum pour louer la salle annexe et le bar une journée en semaine pour un Saint-Légeois. Différents tarifs sont proposés, suivant la configuration et le nombre de jours, en semaine ou week-end, pour les particuliers et les entreprises, de la commune ou non, le maximum étant de 1 750 € pour un week-end de mariage pour une personne non saint-légeoise.

La salle de la Prairie n'attend plus que vous

5 avril 2016

ouest france

Saint-Léger-sous-Cholet — Longtemps étudiée, souvent repoussée, la salle des fêtes, inaugurée samedi, accueillera tous types de manifestations pour particuliers, associations, et entreprises.

« C'est un équipement polyvalent qui répond à des besoins divers », a souligné le maire, Jean-Paul Olivarès, lors de l'inauguration de la salle de la Prairie, en retraçant la genèse du projet. Il a rappelé la réflexion menée sur le développement sud-est de la commune en 2002 où l'on parlait déjà de salle des fêtes. Évoquant également **« le travail de fonds entamé par les anciens maires depuis les années 60. On dit qu'il faut une volonté politique pour un projet fort, je pense que cette salle en est un, elle m'anime depuis 2002 »,** a rappelé J.-P. Olivarès. L'équipe qu'il menait en 2008 a décidé d'en faire sa priorité.

Après 20 mois de chantier, elle est désormais prête à accueillir particuliers, associations et entreprises pour tous types de manifestations (professionnelles, familiales, etc.). Tous les intervenants ont souligné la réussite et la qualité de l'équipement. Le sous-préfet Christian Michalak a parlé **« d'un équipement à la hauteur de la richesse et de la puissance de ce territoire »**. Sa capacité d'accueil est de 760 personnes en configuration réunion, 640 en soirée avec tables, et 560 avec tables et piste de danse. Son coût, 4 196 910 €, est autofinancé à 75 %.

L'architecte Éric Labatut a expliqué aux officiels sa démarche dans la conception de la salle (en haut à gauche). La danse de salon a déjà investi l'espace (en bas à gauche). Les jeunes élus du CME ont dévoilé la sculpture de Jean-Jo Dixneuf (à droite).

Sculpture de Jean-Jo Dixneuf

Elle est lumineuse, et le bois, très présent à l'intérieur comme à l'extérieur, lui confère **« une chaleur »** souhaitée par l'architecte Éric Labatut de l'agence A propos architecture.

Si la salle **« est le diamant de la commune »**, selon Gilles Bourdouleix, elle est aussi l'écrin de la sculpture de Jean-Jo Dixneuf. Placée à droite de la scène, elle a été dévoilée avec les jeunes du conseil municipal enfants. **« On m'a demandé de réaliser une sculpture qui symbolise la salle,** a confié le sculpteur. **Pour moi c'est la musique, la danse, les enfants. »** Elle est en tilleul, et représente environ 300 heures de travail.

« C'est superbe. C'est magnifique ! » Les Saint-Légeois, venus en masse l'après-midi, n'ont pas manqué de superlatifs en découvrant « leur » salle. Idem pour les associations qui **« ont hâte de l'utiliser »**. A l'image de la danse africaine et de la danse de salon qui ont eu le privilège, et ont apprécié d'inaugurer l'espace. Le théâtre y trouvera lui aussi ses marques. Ces deux associations se produisant à l'extérieur faute de structure.

Côté animations, de la magie pour les plus jeunes et un quiz portant sur la salle a aussi accaparé nombre de visiteurs !

Saint-Léger-sous-Cholet

En CE2 et déjà titulaires du permis... piéton

Les 30 élèves de CE2 de l'école publique ont passé leur permis piéton. Ils ont d'abord reçu, en classe, l'adjudant-chef Tapon, de la brigade de gendarmerie de Sèvremoine, qui leur a expliqué les règles à observer en tant que piéton en ville. Puis ils ont participé à six séances avec les enseignants, donnant lieu à des discussions, des projections, des schémas, des mises en situation. Le 14 mars, les élèves ont passé l'épreuve proprement dite. Tous ont obtenu leur permis piéton, qui leur été remis mardi 29 mars en présence de Chantal Ripoche et Marie-Françoise Céus, adjointes aux affaires scolaires, Monique Cayrol, déléguée départementale de l'Education nationale et Alain Tisserond, représentant l'inspection de l'Education nationale.

Le Courrier de l'ouest

6 avril 2016

▶ Saint-Léger-sous-Cholet. Le recyclage, en débat à l'école élémentaire publique

Les élèves les plus jeunes ont animé ce débat face aux plus grands.

Les élèves de l'école élémentaire publique ont participé mercredi 30 mars à un débat sur les déchets. Les CP et CE ont ainsi présenté leur travail sur le tri et le recyclage des déchets à leurs camarades. Cette présentation venait en conclusion d'une animation de la Communauté d'agglomération du Choletais et à d'un travail en classe. Sous forme de questionnaire, de jeux, de sketches, de supports vidéo, ils ont sondé leurs camarades, mais aussi proposé leur vision du recyclage des déchets. Ce débat, le deuxième du genre, entre dans le cadre d'un projet d'école basé sur la communication.

Le Courrier de l'ouest

7 avril 2016

8 avril 2016

Saint-Léger-sous-Cholet

Ils désherbent et peignent pour financer leur séjour

Huit jeunes participent aux chantiers jeunes organisés par le centre social intercommunal (CSI) Ocsigène, en lien avec la commune. L'objectif : financer un séjour à Center parc et à O'gliss park, fin juin.

Les jeunes sont encadrés par Stéphanie, animatrice au CSI, et par des agents communaux. Ils se sont réparti le travail en deux groupes.

Tandis que les uns poncent et peignent pour donner un coup de jeune aux toilettes du parc municipal, les autres désherbent le parking de la salle des sports et la place du 14-Décembre-1863 (parking du bureau de poste).

C'est la dernière action des jeunes pour financer leur projet. Ils ont auparavant emballé des paquets cadeaux dans un hypermarché de Cholet durant les vacances de Noël, et participé à une opération vente de jus de pommes à Saint-Léger-des-Bois. Il ne restera ainsi qu'une faible participation à la charge des familles pour leur escapade estivale !

Des participants du chantier jeune initié par le CSI, en lien avec la municipalité.

Saint-Léger-sous-Cholet

Les inscriptions sont ouvertes pour les camps d'été

Depuis les vacances de février, les jeunes adhérents au centre social intercommunal (CSI) préparent des bivouacs, des camps et mini-camps pour l'été prochain. Les inscriptions sont ouvertes et il reste des places.

Le programme

Bivouac games week au festival du jeu à Parthenay : jeux en tout genre (vidéo, plateaux...), les 7 et 8 juillet ; bivouac sport : vélo, kayak et autres, le 25 juillet ; mini-camp équitation : cours d'équitation, activités diverses, du 18 au 20 juillet ; décide ton bivouac : les jeunes s'organisent pour partir à l'aventure, les 27 et 28 juillet ; mini-camp tournage de film d'horreur : réalisation, tournage, soirée... à faire peur, les 19 et 21 juillet ; camp *Koh Lanta* : création de cabanes, radeaux, épreuves en équipes, du 22 au 25 août.

Les prix varient en fonction des séjours.

Renseignements sur le site du centre social : http://ocsigene.centres-sociaux.fr/ou par téléphone au 02 41 56 26 10.

D.R.

Lors du bivouac équitation au camping de Ribou l'été dernier.

ouest france

Saint-Léger-sous-Cholet

Le jeu réunit les jeunes et leurs aînés

Le jeu a réuni les enfants et les aînés, mardi, salle du Landreau.

C'était une volonté du conseil municipal (CME) de reconduire l'après-midi intergénérationnel. Ils se sont donc retrouvés mardi salle du Landreau (16 enfants pour 18 adultes) pour des partages autour du jeu. L'occasion pour les jeunes, une fois n'est pas coutume, d'initier les personnes âgées au Tac tik, un jeu nouveau pour nombre d'entre eux.

De leur côté, les personnes retraitées avaient réalisé des petits bricolages pour les enfants sur le thème de Pâques. De menus objets fabriqués dans le cadre des rencontres de l'atelier bricolage encadré par Murielle à la salle du Landreau. Chaque enfant est ainsi rentré chez lui avec un petit présent après avoir partagé un goûter avec leurs aînés.

ouest france

9 avril 2016

▶ Saint-Léger-sous-Cholet

Les jeunes financent leur week-end

En échange de leur travail, les jeunes ont gagné de l'argent pour partir en week-end.

Huit jeunes Saint-Légeois ont pris part, durant la première semaine des vacances de printemps, à un chantier à Saint-Léger-sous-Cholet. Au programme : nettoyer et peindre les toilettes du parc de la mairie, peindre et vernir des portes, désherber…

La somme récoltée, en contrepartie de ce chantier, devrait permettre à ce groupe de jeunes d'organiser un week-end pour, notamment, découvrir Ogliss park, le nouveau parc aquatique en Vendée.

Le Courrier de l'ouest

14 avril 2016

Saint-Léger-sous-Cholet

Le Chœur de l'étang recrute des chanteurs

En sommeil quelques mois, la chorale le Chœur de l'étang chante à nouveau et le fait savoir. En argumentant sur l'intérêt que l'on peut trouver dans le chant : « **Vous qui aimez chanter, venez nous rejoindre ! Le chant est un loisir aux mille vertus. Il est bon pour la santé et soulage de nombreux maux (dos notamment), c'est prouvé. Chanter active le cerveau et nous permet de développer l'intuition et la créativité indispensable à un équilibre harmonieux...** ». Le chœur propose de nombreux chants dans son escarcelle : des chansons françaises (Laurent Voulzy, Jean-Jacques Goldman, Yves Duteil, Jean Ferrat, Joe Dassin, Hugues Aufray, Tri Yann, Gilbert Bécaud...), du gospel, etc.

Toute personne désireuse de chanter est invitée à rejoindre la chorale le mardi, de 14 h à 16 h, et le jeudi, de 18 h 30 à 22 h 30, au pôle culturel près de la mairie.

Renseignements au 02 41 75 56 32.

ouest france

15 avril 2016

▶ Saint-Léger-sous-Cholet. Centre social : les inscriptions aux camps, c'est maintenant

Plusieurs camps et séjours sont proposés cet été par le centre social.

Les inscriptions sont ouvertes pour les séjours d'été 2016 au centre social intercommunal (CSI) Ocsigène. Les jeunes ont, depuis les vacances d'hiver, préparé des bivouacs, des camps et mini-camps. Il reste des places.

Au programme : bivouac « Games week » au Festival du jeu de Parthenay (jeux en tous genres : vidéo, de plateaux, etc) les 7 et 8 juillet ; bivouac sport (vélo, kayak, etc) le 25 juillet ; mini-camp équitation (cours d'équitation, activités délirantes…) du 18 au 20 juillet ; décide ton bivouac (ce sont les jeunes qui s'organisent) les 27 et 28 juillet ; mini-camp tournage de film d'horreur (réalisation, tournage, soirées qui font peur…) du 19 au 21 juillet ; camp Koh Lanta (création de cabane, radeaux, épreuves en équipes) du 22 au 25 août.

Les prix varient en fonction des séjours. Plus de renseignements sur le site internet du centre social http://ocsigene.centres-sociaux.fr/ou par téléphone au 02 41 56 26 10.

Le Courrier de l'ouest

20 avril 2016

Comment vivaient nos aînés pendant la guerre ?

Saint-Léger-sous-Cholet — Les questions des élèves ont été nombreuses pour en savoir davantage sur le quotidien des gens durant l'Occupation.

Yves Guillou et Gabriel Chiron, présidents respectifs des associations d'anciens combattants de La Séguinière et de Saint-Léger, ont rencontré les élèves de CM1 à l'école publique lundi dernier.

A l'approche du 8 Mai et des cérémonies marquant la fin de la Seconde guerre mondiale, ils ont surtout évoqué le quotidien des Français durant cette période. Ils ont ainsi expliqué la Résistance, le couvre-feu, les restrictions, la vie imposée par les troupes allemandes durant l'Occupation, etc.

Des faits plus parlants pour ce jeune public qui peinait à imaginer ce qu'ont vécu leurs aïeuls. Comme en témoignent leurs questions. **« Y avait-il l'eau courante à l'école ? Est-ce que les gens avaient leur voiture ? Est-ce que vous avez rencontré Hitler ? »**

« Non je n'ai pas rencontré Hitler, il est toutefois venu à Montoir rencontrer le maréchal Pétain », a témoigné Yves Guillou.

Travailler pour manger

Ou encore lorsqu'Yves Guillou leur a parlé des vacances scolaires **« établies en fonction du travail dans les champs, du 14 juillet au 1er octobre, comme ça les enfants pouvaient aider ». « On était obligé de travailler ? »**, a demandé l'un d'entre eux. **« Eh bien oui, tu n'avais pas le choix si tu voulais manger ! »**, a répondu l'ancien combattant.

Les échanges ont été nourris et les enfants très à l'écoute, intéressés par le sujet malgré leur jeune âge. Gabriel Chiron les a d'ailleurs invités s'ils le souhaitaient à participer aux cérémonies du 8 Mai qui se dérouleront à Saint-Léger cette année (elles tournent sur trois communes avec La Séguinière et Saint-Christophe).

La cérémonie du 8 Mai se déroulera ainsi : rassemblement salle de la Prairie à 9 h 45, départ à 10 h, levée des couleurs à 10 h 30, dépôt de gerbe au monument aux morts, appel des combattants décédés, et remise de décoration.

ouest france

21 avril 2016

Les projets foisonnent aux Amis de Léo

Saint-Léger-sous-Cholet — L'association est attachée à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine. Ces membres organisent des animations pour financer et créer un réseau d'amitié.

La reconstitution d'un bateau-lavoir posé sur l'étang se concrétise peu à peu chez les Amis de Léo. Dans les tuyaux depuis quelque temps, il fait parti des nombreux projets que l'association nourrit parmi ses actions de valorisation du patrimoine. **« Saint-Léger est assez peu doté en matière de patrimoine et ce bateau a été utilisé par les lavandières de Saint-Léger jusque dans les années 50 »**, rappelle Jean Tignon, membre de l'association. Il présente en cela un intérêt historique pour la commune.

Selon l'association, la construction du bateau a été décidée en 1890. Entièrement en bois, il était placé perpendiculairement à la route du Pontreau. On y accédait par une passerelle. Mobile et stabilisé par deux ancres, il était déplacé vers les berges au gré des réparations. Il a survécu jusqu'en 1951 où il a coulé lors d'une tempête, puis remplacé par un lavoir fixe. **« Il n'en existe pas d'autres tel que celui-ci dans le département »**, précise Jean Tignon.

C'est aussi la raison pour laquelle l'association s'est notamment adressée à la Fondation du patrimoine pour un soutien financier via une souscription. En projet également, la réalisation d'une porte guichet entre le bureau et la salle des pas perdus dans l'ancienne gare du Petit Anjou. Elle sera réalisée par un menuisier des compagnons du tour de France.

Le bateau-lavoir en 1938 avec Mme Guillemineau, lavandière. L'association compte 27 adhérents dits actifs et 12 dits de cœur.

Il y a aussi le volet « livres » qui fonctionne bien. Le dernier ouvrage de l'association, le quatrième, intitulé *Souvenir* est un recueil de photos dévoilant Saint-Léger hier et aujourd'hui.

20 ans cette année

L'association qui fête ses 20 ans cette année (première assemblée générale constitutive le 11 décembre 1996), est également à l'origine des rassemblements des Saint-Léger de France et d'ailleurs (avec la Suisse et la Belgique).

Chaque année, ils se retrouvent dans une région différente. C'était à Saint-Léger en Gaume en Belgique l'an dernier (42 participants dont six cyclistes ayant fait le déplacement à vélo), ce sera à Saint-Léger dans l'arrière-pays niçois en juillet prochain.

Plusieurs autres manifestations ponctuent la vie de l'asso : la fête des Vendanges, la journée du Patrimoine avec un parcours pour découvrir l'histoire de quelques sites, le vide-grenier très prisé, l'animation de Noël avec un loto gratuit pour les enfants.

En octobre, elle organise, pour la première fois, un loto salle de la Prairie. En revanche, sa participation à l'Art au pas Léger se traduira par une

ouest france

25 avril 2016

Saint-Léger-sous-Cholet

Amis de Léo : le bateau-lavoir à reconstruire

Les Amis de Léo renouvellent leurs animations cette année, et y ajoutent un loto en octobre. Ils entendent bien avancer aussi dans leur projet de reconstruction du bateau-lavoir.

Les Amis de Léo ont tenu leur assemblée générale mercredi dernier. L'association, qui a 20 ans cette année, reste toujours aussi active. L'an dernier, elle a ainsi activement participé au rassemblement des Saint-Léger de France et d'ailleurs, avec 42 représentants choletais à Saint-Léger-en-Gaume (Belgique), rallié par la route comme d'habitude par les cyclotouristes saint-légeois. Elle était également représentée à la fête des vendanges de Saint-Léger-de-Montbrillais (86).

Plus localement, elle a animé le parcours du patrimoine lors de la journée du même nom ; elle a organisé son vide-greniers fin octobre, avec toujours autant de succès (260 stands) ainsi que quelques festivités pour Noël début décembre. Enfin, l'association a également édité un nouveau livre, proposant les mêmes vues de la commune hier et aujourd'hui ; 365 exemplaires ont déjà été écoulés à ce jour.

De gauche à droite : Maurice René, trésorier adjoint, Michel Baron, trésorier, Françoise Martin et Christophe Ripoche, coprésidents, Jacqueline Rohard, secrétaire et Monique Poulalion, secrétaire adjointe.

Cette année, outre la participation à l'assemblée générale des Saint-Léger de France et d'ailleurs, à Saint-Léger « tout court » (06), en juillet, les Amis de Léo seront de nouveau à pied d'œuvre lors de la journée du patrimoine. Ils proposeront pour la première fois un loto, à la salle des fêtes le 9 octobre, puis leur vide-greniers le 30 octobre, autour de la salle des fêtes, et leur animation de Noël le 11 décembre, avec un loto enfants.

En revanche, ils ne prendront possession de leur nouveau bâtiment qu'en 2017, les travaux ne devant pas débuter avant septembre. Ce qui leur laisse le temps d'avancer dans leur projet de reconstruction du bateau-lavoir qui était installé sur l'étang saint-légeois entre 1900 et 1950, projet pour lequel des contacts précieux ont déjà été pris.

Le Courrier de l'ouest

26 avril 2016

Saint-Léger-sous-Cholet

« Danse pour elles » lutte contre le cancer du sein

L'association Danse pour elles, créée spécialement pour récolter des fonds pour la lutte contre le cancer du sein, organise son 4e bal country, samedi.

« Nous danserons plus spécialement pour Géraldine Hugueville, cofondatrice, qui nous a quittée le mois dernier », précise Anne Andrzejewski, l'autre fondatrice.

« Tous les bénéfices de ce bal seront reversés à une association d'aide aux malades du centre Gauducheau de Nantes, comme le souhaitait Géraldine. A ces bénéfices s'ajouteront 700 € qu'elle n'a pas eu le temps de remettre et qui étaient une partie des bénéfices des trois bals précédents, explique la fondatrice. **700 € ont déjà été donnés en décembre dernier à l'association Après l'Envol, de Cholet. »**

Samedi 30 avril, à partir de 19 h 30, salle de la Prairie ; entrée : 7 €, sandwiches, boissons, pâtisseries. Renseignements et réservations au 06 22 61 02 65, ou sur dansepourelles@gmail.com

ouest france

27 avril 2016

Bégrolles-en-Mauges

« Dans le bureau depuis 30 ans »

Il a rejoint le club de Saint-Léger en tant que joueur en 1978. Et depuis 30 ans, Jean-Paul Rochet fait partie du bureau du Bé Léger Football-Club.

Jean-Paul Rochet est une figure du football à Bégrolles-en-Mauges et à Saint-Léger-sous-Cholet. Cela fait maintenant 30 ans qu'il fait partie du bureau de Bé Léger FC. Originaire de la région nantaise où il jouait au football, il est arrivé au club de foot de Saint-Léger en 1978. Il ne désespère pas de voir l'équipe fanion jouer un jour en Ligue.

Quel est votre rôle dans le bureau du Bé Léger Football-Club ?

Jean-Paul Rochet : « Je suis actuellement vice-président du club. Je m'occupe actuellement des relations avec la mairie de Saint-Léger, notamment pour les infrastructures. Je n'ai pas en charge la partie technique de l'équipe fanion car il ne faut pas interférer avec l'entraîneur qui est le seul maître à bord. Je seconde le président Tony Charlos. Je l'allège dans ses tâches. »

Disposez-vous de suffisamment de bénévoles ?

« Par principe, il n'y a a pas assez. Il manque des dirigeants et des bénévoles car il ne faut pas que ce soit toujours les mêmes qui soient impliqués. Je lance donc un appel aux bénévoles, notamment aux parents des jeunes catégories, pour qu'ils viennent nous rejoindre. C'est la seule condition pour pérenniser le club. »

Quel est votre parcours footballistique ?

« J'ai débuté le football en tant que joueur dans la région nantaise. J'ai rejoint le club de Saint-Léger en 1978. J'y ai joué de longues années, jusqu'en vétérans. Je fais partie du bureau depuis 30 ans. De par mon métier, je n'ai jamais voulu être président. J'ai occupé différents postes au sein du bureau, comme le sponsoring. »

L'équipe fanion du Bé Léger FC jouera-t-elle un jour en Ligue ?

Jean-Paul Rochet, vice-président du club de football du Bé Léger FC.

« Nous avons déjà connu la Ligue pendant dix ans : huit ans de Promotion d'honneur et deux ans de Division régionale d'honneur (DRH), à l'époque de Frédéric Enfrin et de Bruno Gourdon, deux anciens joueurs de Saint-Macaire-en-Mauges. Aujourd'hui, le potentiel jeunes de l'équipe première, qui évolue en Première Division de District, ne doit pas s'affirmer dans les paroles, mais sur le terrain. L'avenir leur appartient, il faut savoir ce qu'ils veulent en faire. »

Le Courrier de l'ouest

26 mars 2016

LE CHOLETAIS
LE DÉPARTEMENT

2015 : baisse importante de la délinquance

Mardi, le colonel Monin a inspecté la compagnie de gendarmerie de Cholet. L'occasion de dresser un bilan de la sécurité.

L'inspection annuelle de la compagnie choletaise par le colonel Monin, commandant du groupement de gendarmerie du Maine-et-Loire. Le 1er août, il sera remplacé par le colonel Eric Delain.

Bon bilan 2015

« 2015 est une bonne année et 2014 aussi. Nous constatons une baisse importante de la délinquance : - 15 % de cambriolages en 2015 et - 25 % en 2014 », soulignent le colonel et le commandant de la compagnie, Guy Albanèse. Le principal motif de cette amélioration réside « dans le travail judiciaire plus approfondi réalisé par les unités, entraînant des condamnations plus lourdes. Les cambrioleurs sortent donc du circuit », détaille le colonel.

Les vols (sans effraction) et les dégradations sont également en baisse de 8 % en 2015. Quant à l'atteinte aux personnes (agressions, viols, menaces...), elle recule de 7 %. Beaucoup sont des violences intrafamiliales « difficiles à prévenir », indiquent les deux gradés.

1er trimestre 2016 mitigé

Inversement, avec + 20 %, le premier trimestre 2016 a vu une reprise des cambriolages avec effraction (domiciles ou entreprises). « 104 contre 86 au premier trimestre 2015 », précise le commandant Albanèse. Une des explications : certains malfaiteurs « sont sortis de prison », et auraient repris leurs activités. « Pour moitié, il s'agit d'une délinquance locale, le reste vient de l'extérieur, notamment en provenance des Côtes-d'Armor et de l'agglomération nantaise. »

- 2 % pour les atteintes aux biens, par rapport à la même période en 2015, alors que celles envers les personnes ont progressé de 5 %. Ce qui représente « quatre faits de plus, à savoir 84 au lieu de 80 », souligne le commandant.

Prévention

La participation citoyenne est un protocole signé avec les autorités de l'État. Les habitants sont habilités à faire remonter des informations à la gendarmerie. « Les personnes sont impliquées dans leur propre sécurité. On rétablit des liens sociaux dans des lotissements où les gens ne se connaissent pas », plaident les officiers. Ces citoyens sont formés par des référents sûreté, lesquels interviennent également auprès des entreprises, des collectivités.

Sylvie ARNAUD.

Redéploiement avec les communes nouvelles

En lien avec la création des communes nouvelles, des réflexions sur les organisations au sein de la gendarmerie sont en cours. Des communes ne vont plus être sous la tutelle de la même communauté de brigades. Ce sera le cas à Mauges-sur-Loire où certaines dépendaient de celle de Saint-Georges-sur-Loire ou de Chalonnes. Changement également en vue du côté de Chemillé-en-Anjou.

Cela n'implique pas forcément des recrutements, mais des redéploiements d'effectifs entre les compagnies. Par contre, pour la nouvelle brigade territoriale autonome de Sèvremoine, deux gendarmes ont été recrutés (24 au total).

ouest france

27 avril 2016